

---

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes\_presseLundi 10 avril 2017

---

## Charte rennaise de la vie nocturne

# Conseil de la Nuit : bilan et perspectives

---

Dans le cadre de la Charte rennaise de la vie nocturne, le Conseil de la Nuit s'est réuni ce jeudi 6 avril 2017 en assemblée plénière, un an après son installation, pour partager le bilan de ses actions et échanger sur les perspectives de travail.

Les travaux du Conseil de la nuit s'articulent autour de trois enjeux :

- favoriser le partage des espaces de vie nocturne ;
- prévenir les risques ;
- développer l'attractivité de la vie nocturne rennaise.

Chacun de ces enjeux a fait l'objet d'expérimentations et de groupes de travail thématiques, complétant les dispositifs existants.

Le Conseil de la Nuit est un espace d'échanges, de coordination et de formation, permettant de conjuguer réflexion et action. Il rassemble les services de la Ville de Rennes (santé, tranquillité publique, Police municipale), la Police nationale, des commerçants présents individuellement ou réunis en association (Carré Rennais, UMIH...), des acteurs socio-culturels (collectif Culture Bar-bars, ATM, Liberté couleurs), Keolis, le Sdis, les acteurs de la santé et de la prévention (ARS, CHU, Croix Rouge...)

L'ensemble des comptes rendus des travaux du Conseil de la Nuit est disponible en ligne, sur le site [metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr) dans la rubrique "Participez!" sur la page de la Charte rennaise de la vie nocturne.

### Quelques exemples d'expérimentations menées à l'initiative du Conseil de la Nuit

#### **Une commission de conciliation entre établissements nocturnes et riverains**

Ce groupe de travail est ouvert aux partenaires de la Charte de la vie nocturne et rassemble des professionnels, des riverains, des services municipaux, la Police nationale, des représentants des commerçants du centre-ville (UMIH, Carré Rennais) et des acteurs socio-culturels du monde de la nuit (collectif Bars-bars). Des habitants référents y sont membres permanents, en plus des riverains qui souhaitent y participer. Ce nouvel espace de dialogue vise à traiter les conflits qui peuvent naître entre les établissements et leur voisinage et à sensibiliser chacun à la réglementation et à sa juste application.

Opérationnelle à partir du mois d'avril 2017, cette commission vise à :

- donner de la lisibilité aux riverains sur le traitement de leur plainte ;
- proposer aux personnes concernées un lieu de rencontre, d'échange et de dialogue, un lieu pour s'exprimer devant la collectivité ;
- apporter différentes explications aux personnes concernées et notamment aux exploitants sur les procédures, leurs obligations de mise en conformité, les poursuites encourues, les solutions envisageables ;
- avoir une vision transversale de la situation entre services concernés ;
- proposer une analyse ouverte à d'autres partenaires pour permettre la recherche collective de solutions.

### **Extension du dispositif de prévention mis en œuvre avec les établissements de nuit**

- Extension du périmètre d'action des Noz'ambules aux bars de nuit et discothèques

Dans sa configuration actuelle, les Noz'ambules sont un dispositif permettant la présence d'équipes de prévention sur l'espace public 40 nuits par an. Depuis 2015, ils expérimentent des actions de prévention aux abords et à l'intérieur d'établissements de nuit (1988 Live Club et cour de l'ancienne prison Saint-Michel). Les bénévoles du dispositif ont ainsi pu aller à la rencontre de personnes qu'ils n'abordaient pas auparavant sur l'espace public. L'expérimentation pourra être élargie à d'autres établissements volontaires.

- Mise en place de formations sur la réduction des conduites à risques co-construites avec les établissements, à destination de leur personnel de service et de sécurité.

### **Développer l'attractivité de la vie nocturne rennaise**

- En septembre 2016, cinq traversées nocturnes de la ville, organisées avec le Bureau des temps dans le cadre de la Charte rennaise de la vie nocturne et de Rennes 2030, ont réuni environ 70 participants. L'un des résultats directs de ces traversées est l'expérimentation d'urinoirs mobiles les jeudis soirs et l'ouverture 24h/24 et 7j/7 de sanitaires publics dans l'hyper-centre de Rennes. Ces traversées ont également permis de prendre en compte des constats partagés sur l'éclairage et la signalétique présents sur l'espace public.
- En lien avec la Direction de la Culture de Rennes, Ville et Métropole, Destination Rennes travaille sur l'élaboration d'un kiosque en ligne où sera regroupée l'ensemble de l'offre culturelle, touristique et événementielle. Cette plateforme devrait être mise en service fin 2017 et vise à donner plus de visibilité et à mettre en cohérence l'offre du territoire, tant pour les touristes que pour les habitants de Rennes et de sa métropole.

## **Pratique**

- Pièce-jointe :

Tableau récapitulatif des expérimentations mises en œuvre depuis 2016 et des projets qui seront engagés en 2017